Mission REPORT

Palestine – DAMAN

From: Christian Schmitz

To: Dominique Lesaffre, Adnan Faramand, Reem Abbushi, Samir Barghouthi

Date: Field mission 14 - 18 Novembre 2017

I. Recommendations & action plan for the strengthening of DAMAN 2

1.1 Actions to be carried out by DAMAN 2

1.2 Actions to be carried out by DAMAN and SIDI 2

1.3 Actions to be carried out by SIDI 2

II. Contexte, objectifs et agenda de la mission 3

2.1 Rappel de la situation politique générale 3

2.2 Contexte spécifique de la mission 3

2.3 Objectifs de la mission 4

III. Partenaires et institutions rencontrées 5

3.1 DAMAN for SME’s 5

3.2 ACAD Finance et ASALA 6

3.3 PMA (Palestinian Monetary Authority) 7

3.4 EPCGF (European Palestinian Credit Guarantee Foundation) 8

3.5 PsDF (Palestine for Development Foundation) 9

3.6 AFD (Agence Française de Développement 9

3.7 Consulat Général de France 10

3.8 Agence Italienne pour la Coopération au Développement 10

3.9 Autre rencontre à Jérusalem 11

3.10 Opportunités de contact lors de la conférence iReMMO du 27 novembre 2017 12

IV. Recommandations et actions concrètes pour la suite 13

V. Annexe 1: Documents consultés 14

VI. Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées 14

# Recommendations & action plan for the strengthening of DAMAN

## 1.1 Actions to be carried out by DAMAN

1. To complete the project with a “up to date” financial simulation which makes it possible to justify the objective of 5 million USD.

2. To communicate to PMA a project summary in accordance with their request.

3. To introduce a formal request for financing to PsDF.

## 1.2 Actions to be carried out by DAMAN and SIDI

1. To draw up a synthetic project (flyer of maximum 2 recto-back pages) , in order to widen the communication concerning project DAMAN towards varied targets

2. To contact Mr. Olivier de Trogoff, in charge of the projects presented by Palestinian NGOs in the French General Consulate.

3. To continue the discussions with Clara Capelli (Italian Cooperation) to obtain cofunding for one (small) project to cover the costs of technical assistance (international and/or local) of DAMAN.

4. To contact Mrs. LAYALI Abdeen of MIGA.

5. To contact the German cooperation: Mr. Kheir Aweidah of GIZ ( LED program : Local Economic Development).

## 1.3 Actions to be carried out by SIDI

1. To renew relationships with the thematic network “Palestine-Israel” initiated by CCFD-Terre Solidaire.

2. To renew relationships with the French Platform “Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine” whose SIDI and CCFD-Terre Solidaire are members

3. To identify through these networks some funding opportunities proposed by the decentralized co-operation (NB: call for projects expiry January 30th, 2018, “Fonds de soutien conjoint à la cooperation franco-palestinienne); in the same field: to plan to set up a permanent work group which instigates this setting in network.

4. To take appointment with AFD in Paris (Laetitia Habchi desk officer in charge of Palestine)

5. To write to Mrs Catherine Bonnaud, Head of AFD in Jerusalem ( to follow-up the exchanges initiated in November).

6. To start discussions with CCFD-Terre Solidaire (or another NGO??) to present a project to NGO desk in AFD/Paris (headquarter).

7. To contact the Belgian co-operation: Mr. Bart.Horemans

8. Schmitz: to make a follow-up of the contacts made during the iReMMO conference.

# Contexte, objectifs et agenda de la mission

## 2.1 Rappel de la situation politique générale

L’occupation israélienne des territoires palestiniens depuis 1967 a des conséquences irréversibles sur la vie des populations palestiniennes. L'expansion continue de cette occupation illégale, entrainant des confiscations de terres, des arrestations arbitraires, des attaques sur les populations civiles, a un impact direct et violent sur la vie quotidienne des populations, en particulier sur tous ses aspects socio-économiques: l’accès à la nourriture, à la propriété, à la libre circulation.

En Cisjordanie, « le mur » agit en tant qu'instrument de ghettoïsation qui renforce l’isolement des habitants et les empêche d’avoir accès aux services de base et aux ressources minimales permettant la vie communautaire, ainsi qu’à une disponibilité et une viabilité des terres agricoles. Selon les services de l’ONU, il existe plus de 80 « check point », contrôlés par l’armée israélienne, dont la plupart ne sont par ailleurs ouverts que quelques heures durant la journée uniquement pendant la saison de la récolte des olives, pour accéder aux terres agricoles ! Il faut ajouter à toutes ces difficultés, les innombrables destructions de récoltes et de serres pour plus de 150 communautés villageoises. Par ailleurs l’accès aux magasins d’approvisionnement reste très limité en raison des restrictions de circulation et aux multiples couvre-feux si bien que la majorité de ces magasins se voient obligés de cesser leurs activités.

Jérusalem-Est est également très affecté par cette situation: séparation des familles, restrictions liées au retrait des cartes d’identité des résidents, manque de disponibilité de superficies agricoles, etc…

Dans la bande de Gaza, le « siège » imposé aux habitants depuis l’arrivée au pouvoir du Hamas en 2007 a aggravé la situation : sur l'accès à l'éducation, l'accès aux marchandises, à l'eau, aux services de santé de base, etc. L'instabilité de l’Egypte voisine, la fermeture des frontières, les multiples agressions militaires sur Gaza (la dernière de 2014 a duré plus de 50 jours avec plus de 2100 morts et 11.000 blessés) ont causé des dégâts économiques considérables. Selon le ministère de l'agriculture, le secteur agricole a subi des pertes de plus de 550 millions USD, soit deux fois les pertes de la guerre 2008-2009. Sur 1,8 millions d'habitants, la FAO évalue à plus d’ 1,1 millions de personnes qui dépendent aujourd’hui de l'aide alimentaire, dont plus de 400.000 personnes déplacées à l’intérieur de la bande de Gaza.

La priorité absolue est de soutenir les femmes, petits entrepreneurs et petits producteurs agricoles en reconstituant leurs moyens de production afin qu’ils puissent être plus résilients aux multiples agressions et poursuivre leurs activités économiques indispensables.

## 2.2 Contexte spécifique de la mission

Déjà depuis 2002 (seconde Intifada avec blocage complet des mouvements physiques à travers la Cisjordanie), l’enfermement de Gaza à partir de 2005 suivi de l’opération « Plomb durci » en 2008, les frappes sur Gaza en novembre 2012 et celles de l’été 2014, la SIDI est restée à l’écoute de ses partenaires ACAD, puis ACAD-Finance et ASALA pour aborder et traiter dans la mesure du possible la dimension « contextuelle » du risque encouru par la microfinance en Palestine et qui s’ajoute au risque générique de cette activité (gouvernance, intermédiation etc…).

A chaque étape de décisions à prendre, les partenaires SIDI ont insisté pour qu’une approche et des modalités adaptées soient conçues et mises en place, considérant qu’il n’existait guère d’antériorité à cet objet et que la SIDI, investisseur solidaire est finalement concernée par cette dimension du risque.

Un dispositif de solidarité financière a donc été mis en place depuis 2005 à partir d’un compte bancaire géré par la SIDI ; des compensations ont été réalisées au gré des ressources mobilisées et affectées selon l’application de critères convenus.

En 2008, en partenariat avec la SIDI, les deux IMF partenaires de la SIDI, ACAD et ASALA, ont souhaité concevoir de manière plus élaborée un outil de garantie du risque causé par les effets de l’occupation israélienne et destiné aux personnes et groupes particulièrement vulnérables. Des définitions claires de ce risque ont été établies et valables pour l'ensemble des zones occupées : Cisjordanie, Jérusalem Est, Bande de Gaza.

Le cabinet de conseil palestinien « New Vision » a été chargé de mettre en œuvre ce concept, et en particulier d’examiner/analyser de manière indépendante les demandes d’indemnisation reçues des clients et les documents qui sous-tendent et justifient ces demandes.

L’actualisation du cadre légal des sociétés financières en vigueur depuis 2013 a non seulement permis la vague d’institutionnalisation des IMF du pays (dont ACAD et ASALA), mais a laissé accessible un statut souple de « not for profit company » qui convient à la fonction de « garant » sollicité. Cette fonction de « garant » s’est avérée pertinente après l’opération israélienne sur la bande de Gaza en 2012, où 39 projets soutenus par ASALA ont été détruit et partiellement indemnisés pour un montant total de 21813 USD.

En 2015, la phase d’institutionnalisation de l’outil a été engagée et **DAMAN for Small Enterprises** a été créé afin de couvrir les effets du risque contextuel pour les IMF qui y sont affiliées, à ce jour ASALA et ACAD Finance. Cette « not for profit company » a été enregistrée auprès du Ministère des Finances.

En 2015, 30’000€ mobilisés par la SIDI ont permis d’indemniser partiellement les effets de frappes sur les clients de ASALA et ACAD Finance pour 15’000€ chacun et contribuer à la réduction d’autant d’un PAR déjà exposé. Bien évidemment les seules ressources de la SIDI ne suffisent pas et les 100’000€ transférés en 2015 pour DAMAN comme fonds de garantie ont d’abord une fonction d’appel en vue d’un effet de levier pour d’autres ressources : la SIDI ne peut naturellement pas assumer seule ce risque.

## 2.3 Objectifs de la mission

Lors du Conseil d’Administration de DAMAN d’avril 2017, il a été acté que la priorité résidait désormais en la mobilisation de ressources financières adaptées pour cet outil si l’on souhaitait son efficacité et son développement : ressources en dotation, en garantie, en contre-garantie, en subvention diverses afin de répondre aux besoins attendus de compensation. Le résultat attendu est que DAMAN puisse avoir mobilisé des ressources suffisantes pour parer aux besoins d’indemnisation des institutions membres de DAMAN lors d’impayés dont les causes peuvent être objectivement documentées comme résultant de l’occupation illégale et illégitime de la Palestine (attaques menées par l’occupant, destruction des outils de travail des clients des IMFs membres de DAMAN).

Lors de ce CA, il avait été adopté également le principe de négocier des garanties et des contre garanties tant auprès d’institutions locales qu’internationales. Les membres du CA de DAMAN avaient insisté sur le rôle de la SIDI même s'ils s'engageaient aussi dans cette mobilisation au niveau local, d’où la sollicitation de cette mission.

A partir de modalités de financements à définir avec le Chargé de Partenariat, l’objectif principal de la mission est donc de mettre en place un processus de recherche des financements dont DAMAN a besoin, d’amorcer des échanges dans ce sens avec un certain nombre de bailleurs de fonds pressentis et de faire des propositions. En conséquence, cette mission devrait donc porter sur une durée relativement longue, même si sa mise œuvre n’a pas besoin d’être continue dans le temps.

**Agenda**

|  |  |
| --- | --- |
| Date | Contenu |
| 14 novembre | * Revue vision, mission, stratégie de DAMAN
 |
| 15 novembre  | * Organisation et préparation des différents rendez-vous programmés à Ramallah et à Jérusalem ; échanges avec les interlocuteurs locaux de DAMAN
 |
| 16 novembre | * Réunions de travail avec responsables Crédits d’ASALA et d’ACAD-Finance, avec les institutionnels : PMA, EPCGF et Palestine for Development Foundation
 |
| 17 novembre | * Réunions avec AFD, Consulat Général de France et Coopération Italienne
 |
| 18 novembre  | * Rencontre complémentaire avec le directeur de l’Ecole Biblique et Archéologique française de Jérusalem
 |

# Partenaires et institutions rencontrées

## 3.1 DAMAN for SME’s

L’essentiel des échanges avec les responsables de DAMAN a porté sur une revue du projet selon sa dernière rédaction disponible datée du 1er janvier 2017 et sur la stratégie de positionnement de DAMAN dans le contexte spécifique et institutionnel de la microfinance en Palestine, en particulier pour ce qui concerne :

* Son dimensionnement : à très court terme, un montant minimum de 500 KUSD mobilisé permettrait à Daman de poursuivre sa mission initiée avec ACAD et ASALA. A moyen/long terme, il est nécessaire de mobiliser de l’ordre de 5 millions USD pour pouvoir établir une base de collaboration avec les IMFs du secteur. Les hypothèses financières élaborées en octobre 2015 devront être actualisées.
* Les critères d’éligibilité ont été passés en revue, et ont été actualisés par New Vision en janvier 2017 comme suit :

**1- Death of the client or one of his/her sons by Israeli actions**

1. Death certificate from the Ministry of Health

2. Certificate from the Red Cross

**2- Arrest of the client by Israeli Soldiers**

1. Certificate from the Red Cross

2. Certificate from the Village/city council that the client was arrested

**3- Israeli soldiers destroyed the agricultural land**

1. Certificate from the Village/city council that the client agricultural land was destroyed by Israeli soldiers

2. Certificate from the Village/city agricultural department that the client agricultural land was destroyed by Israeli soldiers

3. Pictures documenting the incident and or/ testimonials from the community

4. Assessment report for losses and damages

**4- Israeli soldiers destroyed the client project**

1. Certificate from the Village/city council that the client project was destroyed by Israeli soldiers
2. Certificate from the Village/city youth club/women association that the client project was destroyed by Israeli soldiers
3. Pictures documenting the incident
4. Assessment report for losses and damages

**5- Israeli Curfew on the village /city**

1. Certificate from the Red Cross for the duration of the curfew
2. Certificate from the Village/city council that the client project location was under curfew.
3. Certificate from the Village/city chamber of commerce that the client project location was under curfew.

4. Assessment report for losses due to curfew

**6- Israeli block the products and goods movement**

* Les relations avec PMA : en tant qu’organisme « régulateur » du secteur, il est essentiel de les tenir informés du projet de DAMAN et de rechercher leur soutien pour tous les niveaux de positionnement et d’intervention de DAMAN : le cadre légal (nécessité d’une autorisation d’exercer ou non ?),
* Un passage en revue des institutions palestiniennes qui peuvent être intéressées par le projet DAMAN : EPCGF, PsDF (filiale du PIF)

## 3.2 ACAD Finance et ASALA

Ces 2 IMFs totalisent aujourd’hui un encours de portefeuille de l’ordre de 30 millions USD sur un total de 220 millions USD pour l’ensemble du secteur en Palestine (NB : FATEN représente environ 50% du total).

Selon les 2 responsables de portefeuille de ces 2 IMFs, si l’on estime à xxx % les clients (cf. partie du PAR lié aux critères d’éligibilité du mécanisme de compensation de DAMAN) qui risquent d’être victimes de conséquences d’actions liées au contexte politique sur leurs capacités de remboursement des prêts consentis par les IMFs, seuls 25 à 30% d’entre eux seront en mesure de bénéficier de nouveaux prêts pour relancer/redémarrer leurs activités.

Une analyse plus fine devrait permettre de doter DAMAN de 2 catégories de ressources : l’une, comme prévu dans le projet initial, qui permettrait de « compenser » les pertes avérées selon les critères définis, l’autre qui permettrait de fournir une garantie partielle pour un nouveau prêt octroyé aux victimes de destruction afin qu’ils redémarrent leurs activités.

Afin de préciser les montants nécessaires, un travail plus approfondi avec ACAD et ASALA sera nécessaire pour évaluer les pertes potentielles sur base d’un dernier état des lieux du portefeuille en cours.

## 3.3 PMA (Palestinian Monetary Authority)

L'autorité monétaire de la Palestine (PMA) est un établissement public indépendant responsable de l'élaboration et de l'exécution des politiques monétaires et des opérations bancaires pour maintenir la stabilité des prix et l'inflation, pour stimuler la stabilité financière, sauvegarder le secteur bancaire et favoriser la croissance soutenable de l'économie nationale. PMA fonctionne d’une part selon la décision de loi de 1997, qui a précisé son niveau d’autorité et d’autonomie, et d’autre part conformément à la loi bancaire actualisée en 2010.

Pour tout ce qui concerne la supervision et la régulation du secteur financier, c’est donc l’interlocuteur officiel pour tous les acteurs bancaires, toutes les institutions de crédit, dont les IMFs, et les agents de change opérant en Palestine.

L’entretien chez PMA a eu lieu en présence de Mr. Marwan IBESE et Mme Arwa AL-AYED, Mr. Jamal ODEH s’est excusé. Ces 3 personnes appartiennent à la division « specialized credit supervision division ». PMA apprécie l’initiative de DAMAN qui œuvre dans le sens de maintenir le secteur de la microfinance dans sa mission sociale vis-à-vis des zones défavorisées de la Palestine, en particulier Gaza. Après avoir apprécié le montage juridique de DAMAN (non for profit company), PMA confirme que DAMAN n’a pas besoin d’autorisation spécifique pour exercer et n’est soumis à aucune norme de régulation de la part de PMA.

PMA prépare son plan stratégique 2018/2023. Selon le plan de développement de la microfinance en cours d’élaboration, celui-ci prévoit que l’encours de la microfinance passerait de 220 millions USD à ce jour à 800 millions USD d’ici 5 ans.

Afin de mieux accompagner le projet DAMAN et de rechercher les voies et moyens pour aider cet outil à se consolider, les responsables de PMA souhaitent recevoir officiellement une note de synthèse présentant le projet. Ils sont disposés à encourager les autres IMF à collaborer au projet.

Un échange concernant le dispositif MIGA (Multilateral Investment Guarantee Agency) mis en place par la Banque Mondiale a confirmé que ce dispositif est actif en Palestine mais n’a pas à ce jour été sollicité pour le secteur de la microfinance. Des échanges complémentaires devraient permettre d’amorcer des contacts avec MIGA et d’établir un dialogue à ce sujet (NB : voir point MIGA lors de l’entretien avec EPCGF).

## 3.4 EPCGF (European Palestinian Credit Guarantee Foundation)

L’entretien a eu lieu avec Mr Hanna SAHHAR, directeur exécutif.

Le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), à travers son instrument de coopération financière (KfW) a pris l’initiative de ce projet. Avec comme partenaires financiers, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement, KFW a signé en 2005 un accord avec l'Autorité Palestinienne afin de mettre en place l’EPCGF (European Palestinian Credit Guarantee Foundation). Une première contribution financière des donateurs (sous forme de subvention et de prêt à taux concessionnel) a été faite pour un montant de l’ordre de 30 millions d’Euros.

L’objectif principal du EPCGF est de soutenir les petites et moyennes entreprises en leur permettant d’accéder plus facilement aux financement des banques locales. Le moyen utilisé est de fournir des garanties partielles aux banques afin de les stimuler d’accorder des crédits aux petites et moyennes entreprises viables. En plus de ces garanties accordées directement aux banques pour leur clientèle PME (NB : ce volet représente environ 60% du programme), EPCGF accorde également des garanties aux banques pour qu’elles accordent des lignes de financement aux IMFs afin que celles-ci développement leur portefeuille. Plusieurs IMFs sont aujourd’hui bénéficiaires de ces garanties : FATEN, ACAD-Finance, ASALA, REEF. Une dizaine de banques sont impliquées dans le programme.

Généralement, les garanties accordées se situent dans une fourchette entre 5000 et 200000 USD.

L’objectif des dirigeants d’EPCGF est d’augmenter progressivement la surface financière de cet instrument afin qu’il devienne viable économiquement. Dans cet objectif, la décision a été prise en 2015 d’enregistrer EPCGF en qualité de Fondation de droit néerlandais : John Khoury en est le dirigeant « indépendant » de cette fondation et Hanna Sahhar est le directeur exécutif.

Sous l’impulsion du Gouvernement allemand, un nouvel accord de principe a vu le jour afin de mettre en place une ligne spécifique de garantie pour Gaza : le montant de l’enveloppe prévue est de 10 million € qui sera doublé par la commission Européenne (ou la BEI ?).

Ce nouveau dispositif est prévu de fonctionner sur le même schéma de clientèle : maximum 10 K€ pour une garantie émise en faveur d’une PME, lignes de garantie également en faveur des IMFs ; à noter que ces garanties couvert un maximum de 60% des risques.

Lors de cet entretien, une nette différence de vision est apparue entre EPCGF et les promoteurs de DAMAN (l’entretien s’est tenu en présence de Reem Abuschi, DG d’ASALA) :

En effet, DAMAN recommande que lors d’une perte totale de l’outil de travail d’un client affecté par un risque politique, le solde du prêt soit déclaré « write-off » et qu’une nouvelle offre de crédit soit faite au client si celui-ci est prêt à redémarrer ses activités productives. Pour le DG d’EPCGF, il ne faut « jamais » faire de write-off mais au contraire maintenir le solde de l’ancien crédit en montant dû en allongeant son terme, éventuellement sans intérêt, et simultanément lui accorder un nouveau prêt dans de nouvelles conditions. A cet égard, Mr. Hanna Sahhar pense qu’il serait préférable que le secteur de la microfinance soit régulé par PcMA et non par PMA.

En conclusion, il est certainement important de poursuivre le dialogue avec EPCGF mais à ce stade il ne semble pas possible que celui-ci envisage d’apporter une contribution financière à DAMAN.

NB : le dispositif de la Banque Mondiale, MIGA, a été évoqué et Mr Sahhar recommande de prendre contact avec Mme LAYALI Abdeen (MIGA  dispose effectivement d’un Fonds fiduciaire de garantie des investissements en Cisjordanie et à Gaza qui offre une assurance contre le risque politique aux acteurs locaux et étrangers qui investissent en Cisjordanie et à Gaza).

## 3.5 PsDF (Palestine for Development Foundation)

La « Palestine For Development Foundation » est une organisation créée en 2014 par le PIF « Palestinian Investment Fund », en sa qualité de filiale « Corporate Social Responsability/Investment CSR/I ».

PsDF vise à investir avant tout dans le « capital humain », en adoptant des objectifs stratégiques appropriés pour renforcer les qualifications et les capacités des personnes et pour les soutenir à participer pleinement à l'emploi et à la vie sociale. La finalité est d’aboutir à renforcer une économie palestinienne autonome et développer un esprit d'entreprise qui promeut l’innovation, la créativité et une certaine compétitivité. Pour PsDF les « maitres-mots » sont : impulser le changement par une économie basée sur la connaissance, sur le capital intellectuel, sur l'innovation.

Sa mission :

• Favoriser l'esprit d'entreprise et l'innovation

• Favoriser les micro et petites entreprises comme source d'emploi et de revenus

• Être reconnu comme un partenaire national pour l'innovation et le développement durable

PsDF accorde une importance toute particulière aux populations palestiniennes de la diaspora et spécifiquement à la population réfugiée au Liban.

A ce jour, PsDF met en œuvre différents outils de financement :

* un fonds de prêts à taux bas pour le refinancement des IMFs d’un montant de 12 millions USD : 6 millions ont été déboursés, d’autres dossiers sont en cours de décaissement (Taux compris entre 3,5 et 4,5% « declining » balance)
* un fonds social de 2,5 millions USD prêté (au taux de 1,5%) aux organisations libanaises qui financent les réfugiés palestiniens au Liban (Najdeh, Al Majmoua, …).

Avec un objectif d’atteindre un encours de 18 millions USD, PsDF est en principe intéressé d’apporter une contribution financière à DAMAN. **Une demande pourrait être introduite rapidement par DAMAN afin d’inscrire un montant dans le budget 2018.**

## 3.6 AFD (Agence Française de Développement

Il avait été initialement convenu que la rencontre soit conjointe avec les représentants de la mission de coopération du Consulat Général de France (Monsieur Grégoire Bonhomme, attaché de coopération et Madame Ludivine Salambo) mais ceux-ci n’ont finalement pas pu être présents à ce rendez-vous.

Après un temps de présentation du projet DAMAN avec Monsieur Nicolas Gury, Directeur adjoint de l’agence AFD, la réunion s’est poursuivie avec Monsieur Thomas Senant, chargé des dossiers microfinance. La mission de Thomas Senant est a priori limitée dans le temps mais un nouveau chargé de mission doit rejoindre l’équipe en décembre 2017, il s’agit de Monsieur Rafik (nom à préciser…).

Le projet DAMAN a beaucoup intéressé le représentant de l’AFD mais il apparait clairement que les instruments de financement actuellement disponibles (y compris ARIZ) ne permettent pas d’apporter un concours financier à DAMAN.

Les pistes à travailler sont essentiellement les suivantes :

* Présenter le projet au responsable géographique au siège AFD à Paris : Madame Laetitia HABCHI, et réfléchir sur un montage de financement « ad hoc » à long terme
* Prendre contact avec Mr Olivier de Trogoff chargé des projets présentés par les ONG palestiniennes au niveau du Consulat Général
* Envisager un partenariat avec une ONG française afin d’obtenir un financement de la DPO (contact à prendre à ce sujet avec CCFD-Terre Solidaire/SIDI)

A la fin du rendez-vous, une brève rencontre a eu lieu avec Madame Catherine BONNAUD, toute nouvelle directrice de l’agence AFD de Jérusalem. Contact à relancer.

## 3.7 Consulat Général de France

Une rencontre très intéressante a pu avoir lieu avec Monsieur Luc Pareydt, Conseiller pour les affaires religieuses auprès du Consulat Général de France. Les tâches du conseiller pour les affaires religieuses en poste à Jérusalem, et employé par le Quai d’Orsay, prennent en compte la spécificité des représentations françaises en Israël. En effet, les deux postes de Jérusalem (représentation de la France auprès de Jérusalem et de la Palestine) et de Tel-Aviv (où est l’ambassade de France en Israël), ne sont pas dans un rapport hiérarchique. Ce cas est exceptionnel car Jérusalem est un poste diplomatique sui generis, en lien direct avec le Quai d’Orsay ; « Ambassade » à part entière sans pouvoir en porter le nom, il possède une chancellerie diplomatique. Il faut noter, qu’outre ses missions politiques et consulaires, le Consulat général de France à Jérusalem est également protecteur d’intérêts religieux.

L’enjeu de cette rencontre était de passer en revue la situation politique actuelle, ainsi que l’état des tensions communautaires entre les différentes composantes religieuses de la région. Comme Luc Pareydt participe régulièrement aux réunions de travail entre les différentes composantes de représentations diplomatiques et de la coopération française (AFD,/Proparco, mission de coopération, …), il est important qu’il soit informé de nos actions de solidarité en Palestine et de nos projets. Une opportunité pourrait être saisie pour qu’il rencontre Adnan Faramand.

## 3.8 Agence Italienne pour la Coopération au Développement

Une réunion très intéressante s’est tenue avec Madame Clara Capelli, chargée de l’unité de développement économique de l’Agence Italienne de Coopération au Développement basée à Jérusalem.

Pour la coopération italienne, les aspects de l’inclusion financière sont très importants dans la stratégie d’appui aux acteurs palestiniens.

* Le programme « Start Up Palestine » dispose d’un fonds de 14 millions USD octroyé sous forme de lignes de crédit pour une durée de 3 ans aux IMFs palestiniennes. ACAD et ASALA, et 4 autres IMFs, sont déjà bénéficiaires de lignes de crédit de ce programme.

En partenariat avec la Coopération allemande, il est prévu la mise en place d’un Fonds de Garantie sur la commune de Jénine d’un montant prévisionnel de 3 millions €. Cela correspondrait simultanément à la mise en place d’une « plate-forme de développement local » sur Jénine. Le rapport final de conception du projet a été fourni en mars 2017 et le calendrier de mise ne œuvre n’est pas encore finalisé. L'étude de préfaisabilité “Governance Set-Up, Preliminary Financial Simulations and Legal Framework of Jenin Credit Guarantee Scheme” recommande une structure de gouvernance et d’organisation pour ce nouvel outil et une première simulation financière sur 4 ans a été réalisée. Ce dossier mérite d’être étudié si sa mise en œuvre se confirme.

* Dans le cadre du Projet « FIN PAL Financial Inclusion in Palestine », une importante étude a été conduite par un groupe d’expert (dont Aldo Moauro de Microfinanza) dont le rapport final a été remis en juin 2017 après un temps de validation lors d’une conférence tenue à Jéricho en mai 2017. Il s’agissait de faire un travail de recherche sur les principaux résultats socio-économiques des services de microfinance en Palestine et d’en « déduire » une méthode de « management » basée sur ces résultats, afin d’aller au-delà d’une analyse d’impact.

Ce travail a été mené en concertation avec PMA et se propose de déboucher sur 2 stratégies de mise en place de systèmes de mesure et d’analyse de résultats au sein des IMFs.

Une réflexion est en cours pour mettre en place un nouveau programme de « promotion de l’inclusion financière » autant en concertation avec PMA (Palestinian Monetary Authority), qu’avec PcMA (Palestine Capital Market Authority) qui a autorité pour réguler les institutions non bancaires (assurance, crédit-bail, etc…).

A ce stade des échanges avec la coopération italienne, il apparait envisageable que celle-ci étudie la possibilité de financer les coûts d’accompagnement de DAMAN (assistance technique internationale et/ou locale). Une proposition pourrait être introduite dans ce sens.

De ces échanges est apparu également l’intérêt éventuel de contacter d’autres bailleurs de fonds institutionnels impliqués dans des programmes relatifs au développement économique des populations, tels que :

* La coopération allemande : contact à prendre avec Mr Kheir Aweidah de GIZ impliqué dans le programme LED (Local Economic Development)
* La coopération belge : contact à prendre avec Mr. Bart.Horemans de la Coopération Technique Belge

## 3.9 Autre rencontre à Jérusalem

Une rencontre « informelle » a eu lieu avec le Directeur de l’Institut Biblique et archéologique française de Jérusalem : cet institut est avant tout un centre de recherche qui regroupe des spécialistes dans diverses disciplines qui contribuent à une meilleure compréhension du texte biblique et des cultures du Proche-Orient ancien. A côté des enseignements proposés par les enseignants-chercheurs de l’Ecole, celle-ci met la compétence de ses spécialistes à la disposition des étudiants sous forme de tutorat personnalisé ou de direction de recherche.

Cette institution dominicaine est installée dans le domaine du Couvent Saint Etienne depuis 1890. Parmi ses multiples activités, l’institution organise régulièrement des conférences en invitant des chercheurs de passage ou des auteurs reconnus, ainsi que des sorties de terrain pour visiter des sites bibliques et archéologiques. J’ai appris que les représentants des différentes missions diplomatiques et/ou de coopération présentes à Jérusalem participent à ces évènements.

Afin d’élargir le « cercle » des personnes informées des actions de DAMAN, j’y ai présenté l’action de la SIDI en Palestine. Une opportunité de rencontre serait possible avec Adnan Faramand.

## 3.10 Opportunités de contact lors de la conférence iReMMO du 27 novembre 2017

Afin d’approfondir la compréhension du contexte actuel dans lequel se met en place la stratégie de DAMAN, j’ai participé au colloque organisé le 27 novembre 2017 par l’iReMMO (Institut de recherche et d’Etudes Méditerranée Moyen-Orient) sur le thème : « Que la France s’engage ! ».

Ce colloque a rassemblé plusieurs personnalités israéliennes, palestiniennes et françaises, issues du champ institutionnel, universitaire, politique et de la société civile. Cette initiative d’iReMMO se voulait un moment de réflexion indispensable, dans ce nouveau et inquiétant contexte, sur l’action possible de la diplomatie française et européenne : «*…/…. Pour sauver la paix au Proche-Orient.Soixante-dix ans après le vote du plan de partage de la Palestine par l’Assemblée générale des Nations unies, la solution dite « des deux États » est en danger. Emportées par leur radicalisation, la droite et l’extrême droite israéliennes affichent la volonté de passer de la colonisation à l’annexion des territoires palestiniens occupés. Cette fuite en avant est déjà à l’ordre du jour pour les principaux blocs de colonies proches de Jérusalem. Ni l’Autorité palestinienne ni le Hamas, malgré leur rapprochement, ne peuvent aujourd’hui faire barrage seuls à cette politique aventuriste. Et l’on ne saurait compter sur la nouvelle administration américaine pour ramener son « allié stratégique » à la raison. C’est dire la lourde responsabilité qui pèse sur l’Europe, donc sur la France et l’Allemagne qui en constituent le moteur…./… ».*

A cette occasion, j’ai pu prendre contact avec plusieurs personnalités auxquelles j’ai présenté succinctement l’action de la SIDI en Palestine en espérant poursuivre un dialogue pour promouvoir plus spécifiquement les perspectives de DAMAN.

Les contacts à poursuivre sont en particulier avec :

* Chagnollaud Jean-Paul : président d’iReMMO
* De Keyser Véronique : Professeur de l’Université de Liège, Députée européenne honoraire. Durant son mandat parlementaire, elle a été nommée chef de mission d’observation électorale en Palestine pour les élections de 2006, puis en 2010 au Soudan pour les élections de 2010 et en 2011 pour le référendum au Sud-Soudan. Elle a publié avec Stéphan e Hessel, « Palestine, la trahison européenne ».
* Ploquin Jean-Christophe : rédacteur en chef du Journal La Croix
* Aubin de la Messuzière Yves : diplomate ; Ancien directeur de la section Afrique du Nord et Moyen-Orient du Quai d’Orsay de 1998 à 2002. Ancien Ambassadeur au Tchad, Irak, Tunisie, Italie. Actuellement Président d’honneur de la Mission laïque française . Il a publié : Mondes arabes, le grand chambardement.
* Abou-Hassira Hala : premier conseiller de la Mission de la Palestine en France

# Recommandations et actions concrètes pour la suite

1. DAMAN : Compléter le projet avec une simulation financière actualisée qui permet de justifier l’objectif de 5 millions USD
2. SIDI et DAMAN : Etablir une fiche de projet synthétique, maximum 2 pages recto-verso, afin d’élargir la communication concernant le projet DAMAN vers des cibles variées
3. DAMAN : adresser une fiche synthétique à PMA conformément à leur demande
4. SIDI : Reprendre contact avec le réseau Thématique « Palestine-Israël » du CCFD-Terre Solidaire
5. SIDI : Reprendre contact avec la Plate-forme des ONG Française pour la Palestine dont SIDI et CCFD-Terre Solidaire sont membres
6. SIDI : Identifier à travers ces réseaux des opportunités de coopération décentralisée (NB : appel à projets en cours du Fonds de soutien conjoint à la coopération franco-palestinienne, échéance 30 janvier 2018) ; dans le même ordre d’idée, envisager de mettre en place un groupe de travail permanent qui dynamise cette mise en réseau.
7. DAMAN : Introduire une demande de financement auprès de PsDF
8. SIDI : prendre RDV avec AFD Paris (Laetitia Habchi responsable Palestine)
9. SIDI : écrire à Madame Catherine Bonnaud dans la suite des échanges avec AFD/Jérusalem
10. DAMAN/SIDI : prendre contact avec Mr Olivier de Trogoff, chargé des projets présentés par les ONG palestiniennes au niveau du Consulat Général
11. SIDI : réfléchir avec CCFD-Terre Solidaire (ou autre ONG ??) un montage à présenter à la DPO/AFD
12. DAMAN/SIDI : poursuivre les échanges avec Clara Capelli (Coop. Italienne) en vue d’un (petit) projet de financement des coûts d’accompagnement de DAMAN (assistance technique internationale et/ou locale).
13. DAMAN/SIDI : prendre contact avec Mme LAYALI Abdeen de MIGA
14. DAMAN/SIDI : contacter la coopération allemande : Mr Kheir Aweidah de GIZ du programme LED (Local Economic Development)
15. SIDI : contacter la coopération belge : Mr. Bart.Horemans
16. SIDI (C. Schmitz) : faire un suivi des contacts pris lors du colloque iReMMO.

# Annexe 1: Documents consultés

* 12 avril 2015 : Meeting’s Minutes of the General assembly of Daman Private Joint Stock (Non-Profit) Company for small enterprises, under No. (562540039)
* Octobre 2015 : Proposition visant à faire face aux risques contextuels pour la microfinance en Palestine occupée (version française et anglaise)
* 30 novembre 2015: rapport New Vision: “Contextual Risk Coverage for ACAD’s borrowers affected by the 2014 Israeli attacks in Gaza”
* 18 janvier 2016 : Rapport sur « avancées DAMAN » (D. Lesaffre/SIDI)
* 25 octobre 2016: rapport New Vision: “Contextual Risk Coverage for ASALA’s borrowers affected by the 2014 Israeli attacks in Gaza”
* 1er janvier 2017: projet actualisé par New Vision Consultancy: “Political Risk Insurance Scheme Proposal for direct support”
* 15 février 2017 : Etats financiers de DAMAN pour l’année 2016
* 26 juillet 2017 : termes de référence « Appui au CP en charge de l’accompagnement du partenaire DAMAN au Palestine »
* 26 octobre 2017 : “DAMAN TOR : Funding Opportunities in Palestine and World Wide »

# Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** | **Institution** | **Fonction** | **Contact mail** | **Observations** |
| Faramand | Adnan | New Vision Management Consulting and Training | DG | adnan@vision-new.com |   |
| Barghouti  | Samir | Acad-Finance | DG | samir@acad.ps |   |
| Jarrar  | Basil | Acad-Finance | Credit Manager | bjarrar@acad.ps |   |
| Abbouschi | Reem | Asala | DG | reem@asala.ps |   |
| Zaqout | Inam | Asala | Credit Operations Manager | inamzaqout@asala.ps |   |
| Sahhar | Hanna | EPCGF (European Palestinian Credit Guarantee Foundation | DG | hsahhar@cgf-palestine.com |   |
| Haddad  | Jamal | Palestine for Development Foundation | DG | jhaddad@psdf.ps |   |
| Deeb | Ahmad | Palestine for Development Foundation | Project Manager | adeeb@psdf.ps |   |
| Odeh | Jamal | PMA | Specialized credit supervision division | jodeh@pma.ps | Absent au RDV pris |
| Ibese | Marwan | PMA | Specialized credit supervision division | mibese@pma.ps |   |
| Al-Ayed | Arwa | PMA | Specialized credit supervision division | aayed@pma.ps |   |
| Gury | Nicolas | AFD | Deputy Director | guryn@afd.fr |   |
| Senant  | Thomas | AFD | Program officer | senantt@afd.fr |   |
| Bonnaud | Catherine | AFD | Directeur | bonnaudc@afd.fr | Rencontre brève |
| Bonhomme | Grégoire | Consulat général de France | Attaché de coopération | Gregoire.bonhomme@diplomatie.gouv.fr | En déplacement mais demandeur d’un prochain RDV |
| Salambo | Ludivine | Consulat général de France | Chargée de mission | Ludivine.salambo@diplomatie.gouv.fr | Absente au RDV pris |
| Capelli  | Clara | Italian Agency for development cooperation | Economic Development Unit | Capelli@itcoop-jer.org |   |
| Pérennès | Jean-Jacques | École biblique et archéologique française de Jérusalem | Directeur | jeanjacques.perennes@gmail.com |   |
| Pareydt | Luc | Consulat général de France | Conseiller pour les affaires religieuses  | luc.pareydt@diplomatie.gouv.fr |   |
| Abou-Hassira | Hala | Mission de Palestine en France | Première conseillère | habouhassira@gmail.com | Journée iReMMO |
| Chagnollaud | Jean-Paul | iReMMO | Président | Jean-paul.chagnollaud@iremmo.org | Journée iReMMO |
| De Keyser | Véronique | Professeur de l’Université de Liège | Députée européenne honoraire | verodekeyser@gmail.com | Journée iReMMO |
| Ploquin | Jean-Christophe | Journal La Croix | Rédacteur en chef |   | Journée iReMMO |
| Aubin de la Messuzière | Yves | MAE/ Mission laïque française | Ancien diplomate |  yambahr@gmail.com  | Journée iReMMO |